Association Étudiante des Cycles Supérieurs en Droit de l'Université Laval

Depuis 1990

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal

Assemblée générale du 09 juillet 2022
15H 30 à 16H 30 sur zoom

* * *

Réf. : AG E2022-001

* * *

Note

L'ensemble des votes a été réalisé au travers de la plateforme Zoom. Les participants à l'Assemblée exprimaient leur vote par acquiescement ou en objectant. Cette modalité a été approuvée par l'Assemblée.

Les membres du Conseil exécutif se sont réunis le samedi 09 juillet à 15H 30 sur zoom sous la présidence de Zaïda Abdoul Aziz Amadou, Présidente de l'AECSDUL en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Ouverture de l'Assemblée**
2. **Vérification du quorum**
3. **Élection du Secrétariat d'Assemblée `**
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
5. **Mot de bienvenue de la Présidente de l'AECSDUL**
6. **Offre de la Bourse EDI**

7. **Modification des montants de remboursement des activités**
8. **Modification de la date limite de dépôt des demandes de remboursement**
9. **Mise en ligne du nouveau site internet**
10. **Divers**
11. **Cloture de la réunion**

1. Ouverture de l'Assemblée

Zaïda Abdoul Aziz Amadou, la Présidente de l'Association et de la séance, ouvre la séance à 15h 40.

2. Vérification du quorum

Zaïda Abdoul Aziz Amadou constate le quorum constitué des membres présents. Huit (8) membres de l'Association sont présent-e-s à l'ouverture de la séance.

3. Élection du Secrétariat d'Assemblée `

Zaïda Abdoul Aziz Amadou propose Hana Khuri au poste de Secrétaire de l'Assemblée. Cette proposition est appuyée par Sedozan Max-Guy Agboton.

Hana Khuri est élue au Secrétariat de l'Assemblée par acquiescement.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Zaïda Abdoul Aziz Amadou fait lecture à l'Assemblée de l'ordre du jour proposé par le Conseil exécutif.

Hana Khuri soumet l'ordre du jour à l'Assemblée.

L'ordre du jour est adopté tel que présenté, par acquiescement.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou rappelle les règles de l'assemblée, l'adoption se fait par acquiescement et en cas d'objections, on compte les voix pour et les voix contre.

5. Mot de bienvenue de la Présidente de l'AECSDUL

Zaïda Abdoul Aziz Amadou remercie les membres présents à l'Assemblée ainsi que les membres du Conseil exécutif. Elle rappelle l'importance de l'engagement étudiant et invite les membres présents à l'Assemblée à s'impliquer.

Elle annonce que dans le cadre des efforts du comité pour offrir aux membres l'accompagnement dont ils ont besoin (notamment en matière financière et académique), nous avons entrepris un projet de modification de la politique du Fonds AECSDUL (vous pouvez trouver la version actuelle de la

politique sur le site de l'AECSDUL). La nouvelle bourse EDI que nous avons lancé cet été est un bel exemple de ces efforts et des point objets de la modification dont il est question à cette AG.

6. Offre de la Bourse EDI

Zaïda Abdoul Aziz Amadou annonce qu'un comité adhoc a été créé pour travailler sur le montant et les critères de la bourse. Ce comité était composé de Valérie Kelly, Jaouad Jbali et Sédozan Max-Guy Agboton. Cette bourse a pour objet de soutenir financièrement des étudiantes ou des étudiants à entamer des études aux cycles supérieurs et issu.e.s d'un groupe sous-représenté, vivant en situation de handicap ou encore issu.e.s de la DSPG (diversité sexuelle et pluralité de genre). Les bourses peuvent également être attribuées à des personnes envisageant la réalisation d'un projet d'essai, de mémoire ou de thèse traitant des droits d'un des groupes inclus dans l'une de ces cibles spécifiques. Les montants ont été fixés par le comité comme suit :

1 Bourse Équité-Diversité-Inclusion au doctorat : 1250$
2 Bourse Équité-Diversité-Inclusion à la maîtrise avec mémoire : 1000$
3 Bourse Équité-Diversité-Inclusion à la maîtrise avec essai : 750$

Pour les critères, voir https://repertoire.bbaf.ulaval.ca/bourse/68699/bourses-equite-diversite-inclusion-edi-de-laecsdul-fd-automne-2022.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou demande si quelqu'un avait une objection à l'adoption de cette modification.

Toh Jean-Claude Ouattara fait part de sa satisfaction à constater que le comité travaille pour épauler les membres de l'association et le félicite.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou remercie Toh Jean-Claude Ouattara et constate qu'en l'absence de contestation, le point est adopté.

7. Modification des montants de remboursement des activités (catégories 1, 3 et 5)

Zaïda Abdoul Aziz Amadou présente les raisons qui justifient la volonté de modifier les montants de remboursements. La finalité est de rendre les montants de remboursement d'activités plus proportionnels aux dépenses visées par les catégories d'activités. Particulièrement, la catégorie 3 qui vise un séjour à l'étranger engendrerait plus de dépenses et donc doit être couverte par un plus grand montant contrairement à la catégorie 1. En outre, la catégorie 5 a été bonifiée pour encourager la rédaction scientifique. Les modifications sont donc les suivantes :

- Activité 1 et 2 : 300 $ au lieu de (600 $, si elle entre dans la Catégorie 1 ; 300 $, si elle entre dans la Catégorie 2 ou 3) ;
- Activité 3 : 600 $ au lieu de (300 $, si elle entre dans la Catégorie 2 ou 3) ;
- Activité 5 : 150 au lieu de (100 $, si elle entre dans la Catégorie 5).

Au total un maximum de 750$ par année académique peut être remboursé au lieu de (700 $ en remboursement par année académique pour l'ensemble des catégories).

Le formulaire de demande de remboursement sera ainsi modifié en conséquence.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou demande si quelqu'un avait une objection à l'adoption de cette modification.

Jaouad Jbali soutient la pertinence de faire ces modifications, en particulier pour la catégorie 3 des activités qui porte sur les cas de séjour en dehors du Québec, pour cette raison, c'est bien que son montant soit bonifié. Sedozan Max-Guy Agboton appuie ces propos.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou remercie Jaouad Jbali et Sedozan Max-Guy Agboton et constate qu'en l'absence de contestation, le point est adopté.

8. Modification de la date limite de dépôt des demandes de remboursement

Zaïda Abdoul Aziz Amadou présente les raisons qui justifient la volonté de modifier la date limite des demandes. Plusieurs étudiants n'ont pas pu demander des remboursements en raison des délais trop courts que prévoyait la Politique du fonds AECSDUL pour réunir à temps les pièces justificatives des activités. Ainsi, le délai a été rallongé d'une session entière : les documents doivent être déposés avant le jour de la date officielle du début de la deuxième session suivant celle où l'activité s'est déroulée (au lieu du début de la session suivant celle où l'activité s'est déroulée).

- Pour une activité ayant eu lieu à la session d'automne : la date limite est la date officielle de la rentrée de la session d'été ;
- Pour une activité ayant eu lieu à la session d'hiver : la date limite est la date officielle de la rentrée de la session d'automne ;
- Pour une activité ayant eu lieu à la session d'été : la date limite est la date officielle de la rentrée de la session d'hiver.

La date officielle est celle prévue au calendrier universitaire.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou demande si quelqu'un avait une objection à l'adoption de cette modification.

Sedozan Max-Guy Agboton propose d'être très explicite dans la formulation du nouveau délai accordé pour la soumission de la demande, afin d'éviter que les membres ne ratent la date limite en raison des ambigûtés de l'écriture.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou reçoit la remarque et constate qu'en l'absence de contestation, le point est adopté.

9. Mise en ligne de notre nouveau site internet

Zaïda Abdoul Aziz Amadou rappelle le projet de redynamisation du site internet de l'association et se félicite qu'il soit enfin prêt à être mis en ligne. Elle avait prévu de donner un aperçu de

l'interface du site en projetant son écran, mais il a été rendu indisponible depuis qu'elle a envoyé au CSTIP le courriel de demande de mise en ligne. Le CSTIP lui a confirmé tout de même que le site sera accessible en début de semaine, le 11 juillet.

Aze Kerté Amoulgam déclare que ce n'est pas grave qu'on ne puisse pas projeter le site à l'assemblée, l'essentiel c'est qu'il sera bientôt disponible.

10. Divers

- Modification de la devise

Zaïda Abdoul Aziz Amadou rappelle la devise de l'association qui est : vous représenter, vous aider et créer des liens et justifie la volonté de la modifier. D'une part, elle pense que « accompagner » serait préférable à « aider », ce que Hana Khuri appuie. D'autre part, selon elle, une formulation de la devise à l'image de la manière des États et plusieurs entités généralement, serait meilleure à la formulation actuelle. Elle donne plusieurs exemples : pour la France par exemple, c'est « Liberté, Égalité, Fraternité », pour le Niger c'est Fraternité, Travail, Progrès.

Ainsi, la nouvelle formulation donnerait : Représentation, Intégration, Accompagnement.

Sedozan Max-Guy Agboton soutient la proposition et constate que ce serait préférable. Mais Jaouad Jbali pense que la devise doit rester sous forme de verbes.

Mamadou Aliou Cissé soutient que la nouvelle formulation est bonne, mais propose de revoir l'ordre et de prioriser l'intégration.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou explique que l'ordre a été soigneusement choisi, la première mission de l'association étant de représenter ses membres et défendre leurs droits. En second lieu vient l'objectif de création de lien et d'intégration. Enfin, l'accompagnement, en dehors des programmes de soutiens financiers et académique, ce volet vient surtout lorsque les étudiants observent des difficultés dans leur parcours, ce qui se fait déjà dans le volet représentation à travers la défense des droits des membres. De plus, généralement plusieurs services offrent de l'accompagnement de plusieurs natures, y compris la faculté et le bureau des droits étudiants.

Mamadou Aliou Cissé est convaincu par les arguments et soutient l'adoption de la nouvelle devise.

Le pour l'ayant emporté, le point est adopté et la devise est ainsi modifiée.

- Organisation d'une activité en plein air

Zaïda Abdoul Aziz Amadou parle d'une activité en plein air qu'elle a l'idée de réaliser et demande l'avis des participants à l'AG sur le moment propice pour la programmer compte tenu des contraintes liées à leurs agendas. Il s'agit d'organiser un barbecue avec des jeux extérieurs pour regrouper les membres et les professeurs de la faculté.

Mamadou Aliou Cissé se dit très intéressé et pense que les membres apprécieraient et participeraient, surtout si c'est organisé en weekend, car durant l'été les étudiants travaillent en semaine.

Jaouad Jbali propose de l'organiser en fin août, car c'est la rentrée, avec les nouveaux étudiants il y aura beaucoup de participations.

Zaïda Abdoul Aziz Amadou répond aux deux interventions en annonçant que malheureusement, d'après un échange qu'elle a eu avec la nouvelle Vice-doyenne à la recherche et aux affaires externes, directrice du programme, Madame Mélanie Samson, les professeurs seraient plus disposés à participer si c'est en semaine, et nombreux sont d'ailleurs partis en vacances. De plus, avec le cocktail de la rentrée qui est déjà prévu pour le début septembre, la fin août n'est pas idéale pour organiser l'activité, le mieux serait la fin du mois de juillet.

Elle précise qu'on continuera les réflexions et qu'on reviendra vers les membres si l'activité va se tenir. Elle profite également pour annoncer que des T-shirt AECSDUL seront bientôt disponibles et que l'idée serait d'en faire gagner aux participants de l'activité si elle a lieu.

- Prochaines élections

Zaïda Abdoul Aziz Amadou rappelle que les élections annuelles se tiendront bientôt et invitent les participants à l'assemblée à réfléchir sur la possibilité de se présenter pour occuper un poste dans le prochain exécutif.

11. Cloture de la réunion

Zaïda Abdoul Aziz Amadou demande si quelqu'un avait quelque chose à ajouter, dans la négative, elle Clôture de la réunion à 16h 20.

Fait le 9 juillet 2022, à Québec,

Hana Khuri
Secrétaire de séance

Zaida Abdoul Aziz Amadou
Présidente de l'AECSDUL